



Le Longchampain

Rétrospectives 2016 et Projets 2017

EDITO du maire...

Mesdames, Messieurs, Cher(e)s ami(e)s,

Notre équipe municipale a été élue sur un projet pour notre commune. Nous veillons chaque jour à le mettre en œuvre en étroite collaboration avec l'ensemble des élus et l'équipe du personnel. Nous avons présenté notre projet en 4 grands titres :

- « Vie du village – Vie associative », regroupant nos choix vers les associations et présentant notre vision d'événementiels à organiser et de développement de pratiques culturelles sur la commune, pour toutes générations.
- « Education – Loisirs -Jeunesse », insistant sur la mise en œuvre d'activités autour de l'école pour développer une co-éducation et accompagner une politique jeunesse communale,
- « Economique », développant la création d'un « marché du terroir » propre à Longchamps, tout en valorisant nos entreprises et en optimisant nos dépenses communales,
- « Vie pratique – Vie quotidienne », permettant de rendre plus efficient les services publics, poursuivre l'évolution de notre village au travers le PLU, et contrôler son essor.

Au travers cette édition, nous éditons un focus sur ces réalisations. Nous vous expliquons l'année 2016 écoulée. **Faire ce que l'on dit, dire ce que l'on fait. Tel est mon leitmotiv.** En 2017, je poursuivrai avec la même exigence et les mêmes ambitions pour tous les habitants de notre Village.

Bonne lecture, bon été,

Nicolas LAINE
Maire.
VP à la Communauté de
communes du Vexin Normand

Les Actus...Focus 2014-2016.

Selon nos engagements de 2014, sur le thème "Economique", **nous avons** ... maitrisé le budget de fonctionnement, stabilisé le budget d'investissement autour de 130 000€ annuels, et diminué la dette par habitant. Nous avons obtenu chaque année 17% de participation financière extérieure. Nous avons créé notre Marché du Terroir, géré par l'association "Les papilles de Longchamps".

Sur le thème "Vie pratique - Vie quotidienne", **nous avons** ...rénové le vitrail "St Martin" de l'Eglise, rénové les 2 salles de classe de l'école, changé portes et fenêtres, entretenu régulièrement notre patrimoine, effectué des travaux de voirie et aménagé 2 abris de bus. Nous avons ouvert une garantie décennale pour régler nos problèmes d'inondations pour mieux gérer nos ruissellements communaux d'eaux, décidé de réserver 5€ par habitant dans le budget communal chaque année pour le fleurissement de notre village, décidé de participer annuellement au concours des "Villes et Villages fleuris" et décidé de mieux contrôler notre urbanisme. Nous avons développé des outils de communication pour mieux vous informer, développé les « conversations citoyennes » pour mieux vous donner la parole sur les projets vous concernant, et décidé l'application du dispositif "Participation Citoyenne" en lien avec la Gendarmerie nationale.

Sur le thème "Education-Loisirs-Jeunesse", **nous avons** ...écrit un Projet Educatif De Territoire, avec les élus du SIVOS, en partenariat avec le corps enseignant, les parents d'élèves et nos partenaires. Des animations ont été mises en place après les jours d'école sur Morgny et sur Longchamps. Nous avons transformé notre garderie en véritable accueil périscolaire, pour permettre aux familles d'inscrire leurs enfants selon leurs Quotients Familiaux, changé de prestataire de cantine, diminué le prix de la cantine 0,50€ par enfant, et formé notre personnel d'encadrement aux métiers de l'animation. Nous avons édité un règlement intérieur de notre terrain multisports afin de le rendre accessible à tous les publics, selon certaines heures et pour certaines pratiques sportives. Nous avons créé un Conseil Municipal d'Enfants, et un Conseil Municipal de Jeunes, tous deux à l'origine de plusieurs animations.

Sur le thème "Vie du Village - Vie Associative", **nous avons** ... équilibré les subventions aux associations, et permis aux dirigeants associatifs de profiter des services administratifs de la mairie (photocopies, rédaction de courriers, de demandes de subventions...). Nous avons créé notre propre Centre socio-culturel, proposant des activités créatives, sportives et culturelles, avec une programmation de manifestations culturelles ainsi que la proposition de sorties culturelles. Nous avons créé plusieurs manifestations culturelles, comme « Les semaines artistiques » de Longchamps, la Fête des voisins musicale, et le salon "Partir en Livre". La commune de Longchamps est fière d'organiser chaque année avec les associations son événement phare : la Fête de la Moisson.

Les Actus...sur le vif.

Elections

Durant cette année 2016, Monsieur le maire a suivi l'évolution de la fusion des deux Communautés de communes. Depuis le 1 janvier 2017, notre Communauté de communes est devenue celle du Vexin Normand.

Dans ce cadre, notre Maire a été élu Vice-Président, en charge de la Communication et du Développement numérique. Il est en charge de la communication de la nouvelle Communauté de communes, et doit organiser le déploiement de la Fibre et de la montée en débit, ainsi que la couverture de la téléphonie mobile.

Communication

Depuis notre élection, nous avons souhaité améliorer votre information, ainsi que la diffusion de celle-ci. Pour cette année 2017, vous allez en parcourant ce numéro vérifier son évolution. En effet, nous modifions quelque peu cette parution annuelle en l'a faisant devenir le reflet de ce qui aura été fait dans l'année, tout en présentant des dossiers importants pour notre commune. « Le Longichampain » paraîtra désormais 4 fois dans l'année. La Brève mensuelle s'effacera au profit de ce dernier. Ensuite, notre blog communal sera alimenté comme il l'est en ce moment et vous donnera les informations nécessaires pour notre vie quotidienne. Pour terminer, un agenda mensuel paraîtra et sera distribué dans les boîtes aux lettres, pour informer des manifestations sur la commune.

Citoyens

Le Conseil municipal des jeunes (CMJ) est composé de 12 jeunes. Il est composé d'une commission unique regroupant le sport, les loisirs, la culture, la solidarité, la démocratie, l'environnement, la sécurité et la communication. Les jeunes se sont réunis en assemblée plénière le 8 juillet dernier, en présence de Nicolas Lainé, maire de Longchamps et de Lise Ben Aoun, directrice du centre socioculturel.

120.

C'est le nombre d'adhérents, qui participent depuis sa création aux activités proposées par le centre socioculturel de Longchamps. Ces activités sont ouvertes aux adhérent(e)s, après règlement pour des tarifs variant de 5 € à 20€ à l'année. Direction de Centre socioculturel – Mairie – 93 place de la mairie.

Kermesse de l'Ecole.

Merci à l'Association des parents d'élèves – 3 étoiles, pour l'organisation de la Kermesse. En ce début du mois de juillet, les bénévoles et les parents ont tenu plusieurs stands de jeux pour récolter des fonds pour les enfants. Les parents ont pu assister à un flashmob préparé durant les TAP et acheté le DVD des activités effectuées durant l'année. On dit même que Mickey était là.

Les Actus...la Une.

Le Centre SocioCultuel – Espace de Vie Sociale de Longchamps.

Depuis sa création, il y a un peu d'un an, plus de 100 adhérents fréquentent les activités et les sorties qui sont proposées. Avec un programme d'activités qui fait la part belle aux thématiques de loisirs, de rencontres et de santé.

Tous les matins, sauf le mercredi, depuis un an, Madame Lise Ben Aoun, vous reçoit lors de ses permanences, en mairie pour vous conseiller ou enregistrer votre inscription à une de nos 8 activités.

Sportives, ludiques, culturelles, ces activités visent à rompre l'isolement, à favoriser la rencontre, la convivialité et à maintenir le plus longtemps possible les conditions de l'autonomie. Plusieurs ateliers se sont ainsi mis en place autour des activités corporelles et de loisirs. Marche, fitness, course à pied, danse de salon, art créatif...

Sans oublier les ateliers d'écriture, d'anglais ou d'informatique, ouvrant sur des nouvelles connaissances, de nouvelles rencontres, ou les activités de scrabble aux nombreuses vertus, ainsi que le rappelle Nicolas Lainé, Maire : « La pratique d'activités physiques ou sportives ralentit les effets négatifs de l'âge sur la motricité en améliorant la force musculaire, la coordination et la vitesse de marche. » Aux activités physiques, s'ajoute un programme en salle. Des sorties au théâtre, à l'Opéra ou encore au Cinéma figurent ainsi parmi les destinations des adhérents... L'essentiel des activités proposées dans le Centre se concentre néanmoins sur ce maintien du lien indispensable, des échanges, et de l'amitié.

Ouvert à tous les publics, ce Centre SocioCultuel, agréé Espace de Vie Sociale par la Caisse d'Allocation Familiale est un équipement de proximité. Il constitue à ce titre un outil de développement social qui permet à la population, avec l'appui de professionnels et dans une logique de coopération, de trouver des réponses à de multiples questions de la vie quotidienne et à des problématiques territoriales. C'est un espace de vie collective qui accompagne les projets des habitants et contribue à l'épanouissement des personnes et au "vivre ensemble". C'est un lieu ouvert aux habitants, un espace de rencontres et d'initiatives qui apporte une plus value à l'animation de la vie sociale communale.

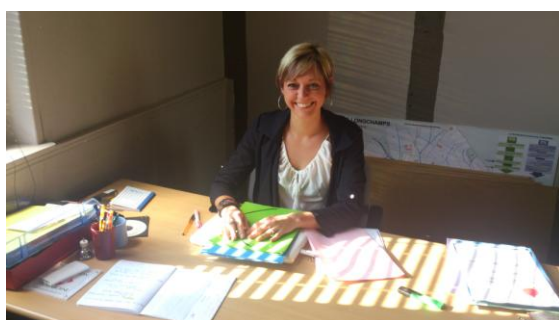
Notre Centre a pour objectif global de rompre l'isolement des habitants, de prévenir et réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les « intégrant » dans des projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein d'un collectif ou sur notre commune. C'est un lieu de proximité à vocation globale, familiale et intergénérationnelle, qui accueille toute la population en veillant à la mixité sociale.

DOSSIER : ça s'est passé en 2016.

« LONGCHAMPS : Rétrospectives 2016 et projets 2017 ».

L'année 2016 a été riche de projets et de concrétisations : la création de notre Centre socioculturel et le recrutement de sa directrice vont être un atout déterminant pour l'attractivité de notre commune, l'amélioration de notre voirie et l'entretien de notre Patrimoine sont une réalité, six réunions publiques intitulées Conversations Citoyennes ont eu lieu depuis le début du mandat, etc... **2017** sera tout aussi « créative » et constructive, dans tous les domaines de compétences de la Commune et de la Communauté de communes du Vexin Normand. Voici une sélection d'événements de 2016 et 2017...

L'ouverture de notre Centre socio-culturel et l'embauche de notre directrice.



Dès l'ouverture de notre Centre SocioCultuel, à la mi-juin, 120 adhérents se sont inscrits. Deux sorties ont été proposées dans l'année regroupant chacune une trentaine de personnes.

L'organisation des « Semaines artistiques de Longchamps ».



Les « Semaines artistiques » ont accueilli plus de 400 visiteurs-spectateurs autour de spectacles de théâtre, d'expositions, ou encore de concerts.

La Fête des voisins musicale.

La Fête des voisins musicale a regroupé 100 habitants venus se distraire autour d'un repas partagé et profiter d'un concert de bonne qualité.



Le monde associatif est un maillon indispensable à la vie de notre commune.



Les Tours de l'Eure, Minimes, Cadet, Juniors et Espoirs passent à Longchamps.



La campagne électorale du Conseil Municipal des Enfants.



Notre salon du livre Jeunesse, intitulé « PARTIR EN LIVRE ».



Les semaines de la langue française et de la Francophonie.



La sécurité et le bien-être de nos concitoyens reposent surtout sur le comportement de chacun. Nous rappelons régulièrement à la responsabilité et au comportement respectueux des autres. Grâce aux « Conversations Citoyennes », nous avons abouti à l'ébauche d'un projet pour limiter la vitesse dans notre village. Ce pré-projet sera concerté lors d'une prochaine Conversation Citoyenne, sous la forme de visites sur le terrain avec les habitants. D'autre part, il a été décidé de mettre en œuvre le dispositif de « Participation Citoyenne ».

Mais aussi... :

Notre voirie composée de 21 kms de route est entretenue et nous lui réservons chaque année un montant de 24 000 euros. L'économie et les finances publiques sont pour nous des domaines de grande importance. Nous veillons à une bonne utilisation de nos finances et à limiter autant que possible l'effort demandé à nos habitants.

- La voirie :

Les rues de « Gros Chêne » et du « Presbytère » ont pu être « purgées » et des enrobés ont pu être déposés. En complément, sur la rue du « Presbytère », nous avons fait en sorte d'améliorer la gestion des eaux de ruissellement. A ce titre, nous avons débouché les canalisations et recréé l'écoulement d'eau. D'année en année, nous améliorons les réseaux.

Nous avons aussi refait le carrefour de la croix bedon, axe routier entre notre bourg et le hameau de la belle lande. Nous avons effectué aussi des reprises, sises rue de la mairie.

Les travaux de voirie ont été réalisés entre mars et juin 2016. Ces travaux ont été réalisés en partenariat avec les services communautaires.

- L'école :

Sur l'année scolaire 2016, 148 élèves étaient scolarisés dans les écoles de Morgny et de Longchamps, de la maternelle au CM2. 91 élèves proviennent de notre commune. Cette année, la commune a versé un montant annuel de 54 950 € pour notre regroupement scolaire avec Morgny.

- Les Temps d'Activités Périscolaires (TAP) :

Les TAP ont été mis en place tous les soirs de la semaine à Morgny et 3 soirs par semaine à Longchamps. 105 enfants y participent sur l'année. 70,95% de la population scolaire participe aux activités éducatives périscolaires selon un programme d'animations. 83% des parents s'en disent satisfaits.

- Le CLAS :

En cette année 2016, nous avons mis en place un « Contrat Local d'Accompagnement Scolaire » en partenariat avec la CAF de l'Eure.

Les enfants sont inscrits par les parents. Ils sont répartis en petits groupes, pour permettre un meilleur suivi de la réalisation de leurs devoirs. Nous organisons ainsi une prise en charge individualisée des enfants. Ceux-ci y développent une autonomie et sont responsables, notamment les plus grands vis-à-vis des petits. L'animation se fait essentiellement par ateliers, avec des passerelles éducatives organisées vers des activités récréatives complémentaires (théâtre, danse...).

- L'enfance & la jeunesse : Les accueils de loisirs en pleine expansion.

En 2016, le soutien de la Communauté de communes envers notre politique communale s'est concrétisé par l'ouverture d'un Accueil de Loisirs durant les mercredis. A ce titre, ce sont une quinzaine d'enfants accueillis autour d'activités ludiques sur un projet d'animation annuel.

- Le fleurissement :

Le fleurissement et l'embellissement de notre jolie commune sont des axes forts de notre engagement. A ce titre, en complément de nouvelles plantations, nous avons voté un plan de désherbage et ciblé des lieux que nous allons mieux fleurir dans les années à venir. Nous participons au concours des « Villes et villages fleuris », organisé par le Département et l'association Eure tourisme. Cette participation nous permet d'avoir un œil éclairé dans la gestion de notre patrimoine naturel.

Nous travaillons aussi en partenariat avec l'Office National des Forêts pour mettre en valeur notre patrimoine naturel. Nous continuons notre travail de rédaction de notre AGENDA 21.

- La communication :

Nous éditons une Brève mensuellement et avons ouvert un compte communal Face Book. Ainsi, chaque citoyen peut échanger directement avec Monsieur le Maire. En complément, notre site Internet continuera d'évoluer pour vous proposer les informations de notre commune. Nous allons modifier notre communication.

- Une animation concertée avec les associations :

Nous continuons à rendre notre commune attractive pour les habitants sur l'ensemble de l'année, avec un partenariat fort avec nos associations. Le bénévolat est vif et fort présent dans notre village. Chaque association se voit doter de moyens supplémentaires au niveau administratif, et leurs subventions s'équilibrent d'année en année. Que leurs dirigeants en soient remerciés.

- Les conditions de travail de nos personnels :

Durant cette année, nous avons élaboré avec notre personnel le Document Unique d'Evaluation des Risques au travail. Nous allons mettre en œuvre les pistes d'amélioration dégagées durant cet inventaire.



Les enfants du CLAS, lors de leur représentation.

- Les finances : Budget 2016.

Encore un budget réalisé sous le signe de la confiance : malgré la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement, conjuguée à une bonne maîtrise de nos dépenses, nous pouvons sereinement mettre en œuvre nos projets.

Pour l'année 2016, notre budget de fonctionnement s'est élevé à un montant de 350 220€. Notre budget d'investissement s'est arrêté à un montant de 108 735€. Le résultat d'exercice nous permet de pouvoir co-financer nos futurs projets.

Ceux qui impactent significativement notre budget d'investissement en cette année 2016 a été la voirie pour 24 000€ (22%), le remboursement d'emprunt pour un montant de 42 200€ (38,80%), et l'entretien des bâtiments ou d'équipements, pour un montant de 42 535€ (39,20%).

Les travaux :

L'année 2016 a pu paraître longue à certains mais les travaux effectués cette année ont été les suivants.

- L'ADAP : nous avons enclenché les travaux concernant l'accessibilité des personnes à mobilité réduite. En 2016, nous avons priorisé l'accès au cimetière. Pour cela, un parking a été créé au niveau de l'extension de notre cimetière. Un sentier a été aménagé pour permettre l'accès intérieur du cimetière. Un chemin amène au futur espace cinéraire.

- Des travaux d'urgence :

Suite au plan Vigipirate appliqué, il nous a fallu en urgence, équiper notre école d'un nouveau système sonore pour prévenir et identifier les différentes alertes possibles : feux, intrusion, ou encore dégâts des eaux.

Nous avons aussi procédé au changement de l'ensemble des clés des deux portails extérieurs. En effet, l'obligation de fermer ces deux ouvertures au public a nécessité de réagir vite.

Nous avons procédé aussi à la fermeture électrique du portail. Nous avons installé un écran-vidéo à la disposition de la directrice de l'école pour assurer par vidéosurveillance l'identification des personnes souhaitant entrer dans l'enceinte scolaires.

- Des travaux divers :

En fin d'année, nous avons lancé une procédure de reprise des tombes et sépultures abandonnées.

LES TEMPS FORTS 2016 : avec les associations du Village.

Le comité des fêtes : repas provençal

Une fois de plus les bénévoles du comité des fêtes de Longchamps se sont démenés, pour satisfaire leur public, à l'occasion de la soirée provençale, qui a eu lieu. 60 convives sont venues dans une ambiance chaleureuse renforcée par une tombola riche de nombreux lots.

Après s'être aiguisées les papilles au cours d'un succulent repas concocté par le traiteur, « La poêlée de Rouen », les participants se sont levés de table pour danser jusqu'au bout de la nuit. Aux platines, le DJ, a assuré le show en proposant les plus grands tubes des cinquante dernières années sur lesquels ils se sont déhanchés sur des rythmes endiablés.

Le carrefour de l'Amitié Heudicourt-Longchamps

L'association organise des animations, tout au long de l'année, à partir de la salle des fêtes de Longchamps : lotos, concours de pêche, repas ou des sorties.

Le président invite les aînés à participer car ces animations incitent les personnes âgées à maintenir une certaine dynamique dans leur cadre de vie.

Un mercredi, par mois, un repas ouvert aux adhérents est organisé.

En 2016, il est souligné le voyage à Bruges, qui a été organisé le 4 juin. 25 personnes ont pu profiter d'une agréable journée pour découvrir cette ville, cité d'Art et d'Histoire. Chaque année, les dirigeants proposent un programme établi à l'attention des seniors.

Le club de Gym séniors

Les adhérents de la gymnastique volontaire séniors ont délaissé les exercices physiques le temps de leur Assemblée générale.

Une vingtaine de personnes y ont assisté. « Cette année, nous sommes 35 adhérents, et au regard de cette belle évolution, l'avenir semble nous être favorable ; vous êtes l'élément essentiel de cette réussite, par votre assiduité, votre bonne humeur, et le plaisir que vous prenez à être ensemble », précisait Claude LELOUS, le trésorier.



Les adhérents lors de l'Assemblée Générale

A suivre en 2017.

Education, environnement, citoyenneté, numérique, travaux, patrimoine, événementiel... les élus vous exposent leurs projets.

Pour l'école :

Equiper les classes de tablettes numériques.

Installer un tableau numérique dans une salle de classe.

Reprise complète du préau de l'école

Pour la Voirie :

Réfection de la rue du Génétray, pose de caniveau, construction d'ouvrage au carrefour et pose d'abri de bus

Réfection de la route de la chapelle

Intervention sur la route du Bourgerue, pour résoudre les problèmes d'inondations

Concernant l'ADAP :

Réaliser les travaux concernant la signalétique, la signalisation et l'accessibilité des personnes à mobilité réduite ou présentant un handicap sur nos équipements : mairie et cimetière.

Concernant des travaux divers :

Entretien courant des bâtiments : rejointement sur la façade de la mairie, pose de pompe de relevage dans la cour d'école et remplacement de coffrets pour écoulement des eaux, éclairage avant/arrière de la mairie, travaux de consolidation sur les bâtiments.

« DOSSIER SPECIAL »

« Restauration – Rénovation » de l'Eglise Saint Martin :

L'église fait partie des éléments indissociables de notre patrimoine communal. A Longchamps, nous souhaitons mettre en valeur cet édifice. Cette opération, que nous souhaitons mener à terme sur les 3 prochaines années, consiste d'une part à conserver et restaurer notre Eglise, et d'autre part de la valoriser.

Nous envisageons des travaux à l'extérieur de l'édifice (rejointement de l'ensemble des murs, réalisation de caniveau...) ainsi qu'à l'intérieur (travaux sur la voute du transept, remplacement de lambris, réfection de murs...).

Une souscription sera ouverte lors de « la Fête de la Moisson » du 3 septembre 2017. Vous découvrirez une exposition présentant les travaux envisagés.

Proximité et Démocratie participative

« Nos chantiers de nettoyage » : des habitants répondent présents.

Une quinzaine de personnes s'est donnée rendez-vous pour nous aider à nettoyer, désherber nos deux premiers chemins. Qu'ils en soient ici vivement remerciés.

En effet, dans le cadre du PLU, il est inscrit comme objectif d'aménager une continuité de sentiers doux, et de préserver les vues sur le grand paysage. L'objectif de ces deux matinées de 2 heures a consisté à mettre en œuvre une contribution citoyenne afin de réussir ce challenge.

Cette piste de travail avait été une des demandes que nous avons repéré et recensé lors d'échanges précédents avec les habitants présents. L'intérêt était de se répartir en petits groupes pour mieux encadrer le chantier et réussir à rouvrir nos chemins. Tous les présents se sont activés.

Philippe Duthoit, premier adjoint de la commune, très investi dans la protection de notre environnement, accueillait ce petit monde en présence de Nicolas Lainé, le maire, pour compléter cette opération pratique, par une autre de ramassage de déchets, et aussi pour faire de l'action pédagogique et citoyenne.

L'occasion fut donnée aussi aux enfants et aux jeunes présents, notamment, de vérifier de visu que le manque de civisme de certains contribue à la pollution de notre beau village. Cet accueil s'est précisé de quelques consignes : les bouts de plastique divers, du bâton de sucette aux bouteilles en plastique étant, par exemple, à déposer dans le sac jaune, remis avec les gants. Le sac noir étant, lui, destiné aux autres déchets. Les élus et les bénévoles ont rappelé aussi la nécessité de protéger notre environnement.

Après les consignes, la pratique.

Les sacs se sont remplis, devenant parfois bien lourds ! Les petites mains ont bien tenu leur rôle et se sont avérées complémentaires des remorques qui « avaient » été amenées pour l'occasion.

Chaque citoyen présent a pu contribuer d'une part à l'embellissement de notre commune, et d'autre part, à rendre possible de nouvelles mobilités douces, pour parcourir notre beau village.

Nous profitons ici pour remercier l'association HAUGR pour ce beau partenariat. Le bilan était lisible dans les bennes regroupant les sacs. Mais le plus important est, peut-être, la sensibilisation de tous à un comportement citoyen, respectueux de l'environnement et conscient de sa fragilité. Distribution de boissons, et biscuits ont été appréciés par tous, d'autant que cela était bien mérité !

BUDGET 2017

En décembre dernier lors du Débat d'Orientation Budgétaire, nous avons pu avoir une idée claire de la trajectoire budgétaire suivie par la commune de Longchamps.

Cette présentation du Budget 2017 vient confirmer ces orientations.

Nous retiendrons de ce budget deux aspects, il s'agit là d'un budget responsable et équilibré garant d'une gestion saine pour l'avenir, et il s'agit également d'un budget pour et avec les habitants.

Ce budget de 588 838 € repose sur une section de fonctionnement équilibrée grâce à une maîtrise de nos charges de fonctionnement en baisse de 12 %, et particulièrement à une maîtrise des dépenses de personnel inférieures à 18 %.

La bonne santé de notre section de fonctionnement nous permet d'améliorer la qualité de nos services et d'être ambitieux comme le montre l'augmentation des nos dépenses d'investissement avec + 56 %.

Le deuxième point que nous souhaitons souligner ce sont les **quatre priorités** pour Longchamps :

- L'éducation sera le premier budget de la commune. Nous allons équiper nos écoles à l'ère du numérique, lancer un programme d'entretien et de réparation des locaux mis à disposition de nos élèves, et investir dans l'accueil et la restauration scolaire, par l'intermédiaire du tri avec le SYGOM,
- En matière de sécurité, la commune a réalisé un large effort quant aux nombreux travaux de voirie, d'entretien des différents locaux communaux,
- En ce qui concerne l'aménagement, le développement et l'attractivité de la commune, nous nous inscrivons dans une démarche cohérente et concertée avec les habitants,
- Enfin, ce budget 2017 nous permet de garantir une qualité de vie à tous les habitants avec des animations autour de la culture pour tous, l'accès à notre équipement sportif de proximité adapté, et un large soutien au secteur associatif.

Ce budget responsable et équilibré, est entièrement tourné vers les Longichampaines et les Longichampains.

ATTRACTIVITE

Label « Territoire, Villes et Villages Internet »

Etre maire d'un « Village internet », c'est d'abord mettre en valeur les initiatives d'amélioration des services aux habitants à l'aide du numérique en affichant le panneau « Village internet » à l'entrée de la commune. C'est aussi pouvoir évaluer ses actions et échanger son expérience de l'internet public et citoyen avec les autres collectivités.

Le label « Village Internet » évalue les initiatives numériques au travers d'un questionnaire et suivant 5 grands thèmes. Une initiative numérique est une action réalisée par la collectivité en faisant appel aux outils numériques pour améliorer le service aux habitants. C'est par exemple, le blog internet communal et les services reliés, les actions culturelles et sociales relayées par internet, les initiatives des habitants soutenues par la mairie...

Pour obtenir le label « @ » (première marche d'un podium qui en compte cinq), il suffit... de participer ! Car la candidature au label est le signe fort que l'équipe municipale a identifié l'enjeu du développement d'une politique Internet à destination des citoyens. Alors essayons tous ensemble de décrocher ce nouveau label. C'est possible !

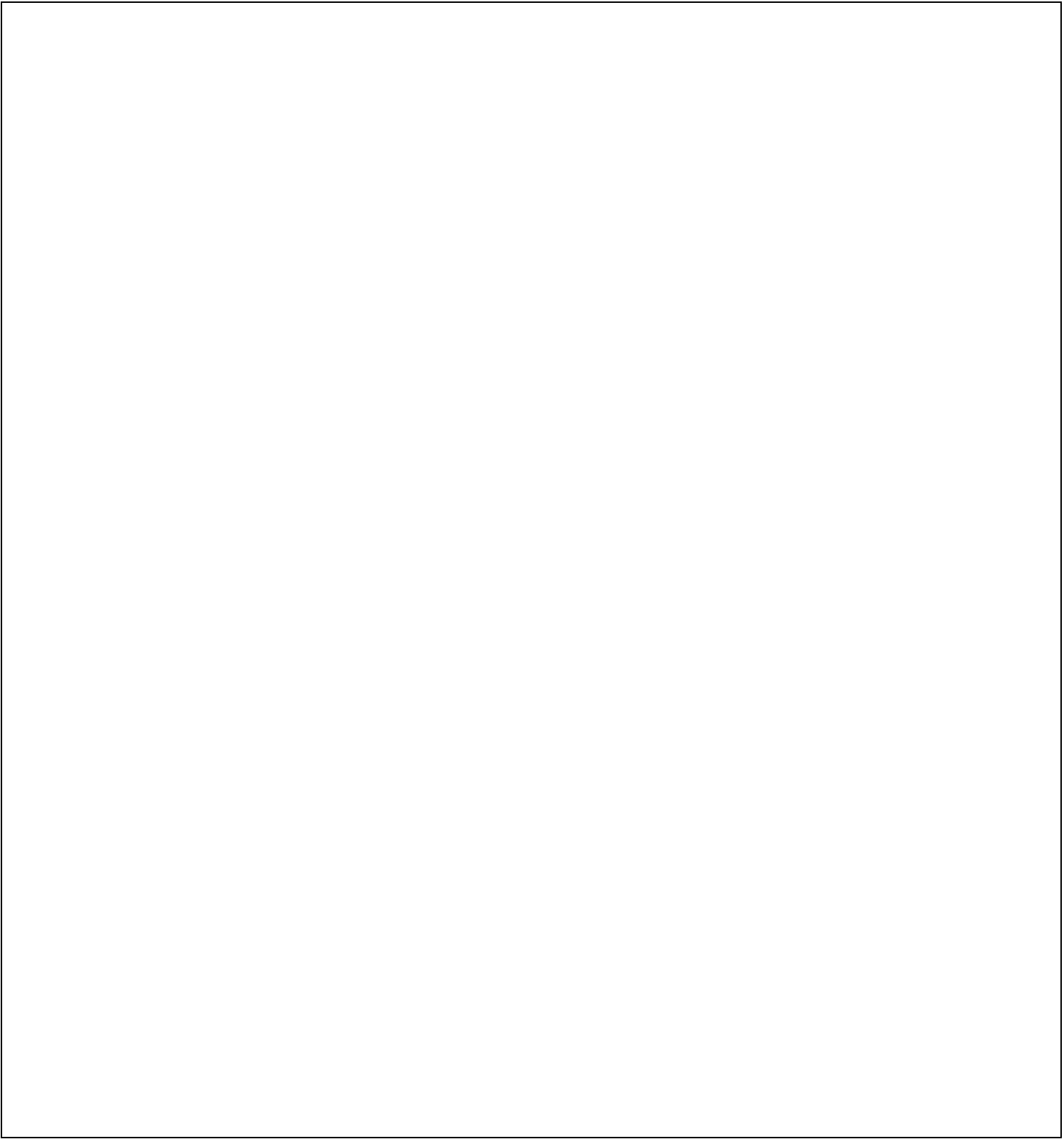
Label « Villes et Villages Fleuris » : Un label au service de notre qualité de vie

Riche de presque 60 ans d'histoire, le label des villes et villages fleuris mobilise près d'un tiers des communes françaises, plus de 4 700 d'entre elles sont labellisées. Evoluant avec les attentes des citoyens, ce label s'engage aujourd'hui sur des enjeux tels que l'amélioration du cadre de vie, le développement de l'économie locale, l'attractivité touristique, le respect de l'environnement, la préservation du lien social et surtout la place du végétal dans l'aménagement des espaces publics.

Depuis notre élection, nous concourons à ce label pour affirmer l'impact du végétal dans le quotidien des habitants, demandeurs d'espaces verts et fleuris, ainsi que la nécessité de développer les savoir-faire en gestion raisonnée de l'espace public. Nous entendons ainsi conforter l'image de notre commune et mettre en œuvre sa valorisation.

Label « Village Etoilé »

Ce concours vise à promouvoir et mettre en œuvre un éclairage extérieur contribuant à la prévention, la limitation et la suppression des nuisances lumineuses et de leurs effets néfastes notamment sur la biodiversité, les paysages nocturnes, le sommeil et la santé des habitants. Nous y concourons.



LONGCHAMPS sera fibrée en 2020.

Déploiement du numérique, un nouveau départ pour l'Eure.

Courant du premier trimestre 2017, la Région Normandie a souhaité aux côtés du Conseil Départemental et du Syndicat Eure Numérique s'engager dans une nouvelle dynamique pour accélérer le déploiement du haut et du très haut débit d'ici 2025. Au terme d'un choix communautaire, il a été décidé d'accélérer très fortement le déploiement de la Fibre sur notre nouveau territoire du Vexin Normand. Il a donc été proposé aux élus un plan d'aménagement numérique ambitieux dans un cadre budgétaire en forte hausse.

Ainsi, nous nous engageons à apporter la Fibre jusqu'à l'abonné à Longchamps pour premier semestre 2020. Les débits seront compris entre 8 et 100Mbit/s. Ainsi, l'ensemble de la commune et ses hameaux sera couvert à hauteur de 100% en très haut débit.

La fibre est un fil de verre ou de plastique, plus fin qu'un cheveu, qui conduit la lumière. Elle est capable d'acheminer des débits considérables, environ 100 fois plus élevés que le réseau actuel en cuivre (ADSL).

Ce nouveau réseau à part entière, indépendant du réseau téléphonique et du câble, garantit l'Internet à très haut débit, tout en permettant de nouveaux usages en simultané au sein d'un même foyer : jeux en réseau, domotique, multi-TV HD, partage de fichiers, lecture de vidéos, etc.

Pour notre secteur, les marchés publics ont été attribués à Orange et permettent de lancer consécutivement le déploiement sur l'ensemble du territoire. C'est un virage historique pour notre territoire et notre commune en particulier.

Je suis fier, en tant que Vice-président en charge de ce dossier à la Communauté de communes de le partager avec vous tous, et mes collègues élus au bureau communautaire.

LA FIBRE OPTIQUE, QUELS USAGES ?

- Téléchargement instantané de vidéos et musiques.
- Temps de réponse immédiat pour les jeux en ligne.
- Envoi de fichiers volumineux en quelques secondes.
- Haute définition des images et sons.
- Utilisation simultanée de tous les usages multimédias.

Ce qui permettra le développement de nouvelles pratiques numériques et multimédia mais participera surtout au développement économique du territoire grâce au télétravail qui sera facilité, et l'attractivité amplifiée.

Commission Communale d'Action Sociale (CCAS)

Longchamps renforce son action sociale.

Afin de travailler davantage pour les habitants de la commune, le CCAS a souhaité renforcer son action sociale au profit des habitants de Longchamps, en soutenant l'action de l'association « Trait d'Union », d'Etrépagny.

En effet, l'association « Trait d'Union » en partenariat avec la Maison de services au public propose un service de mobilité pour les personnes âgées et dépendantes ainsi qu'aux autres personnes n'ayant pas de moyen de locomotion.

Ce service est à caractère social et non commercial et est assuré par des bénévoles de l'association mettant leur temps à disposition. D'ailleurs, les dirigeants de l'association recherche des bénévoles pour transporter les usagers pour pouvoir couvrir toute la Communauté de communes.

Pour vous inscrire ou demander des renseignements comme usager ou comme bénévole, vous pouvez :

- Soit, venir à la Maison de services au public, située au : 3 rue Maison de Vatimesnil, à Etrépagny, du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00,
- Soit, les appeler au : 02 32 27 41 87.

Un service de portage de repas à domicile à votre disposition.

Ce service de portage de repas à domicile est effectif. Les personnes inscrites se font livrer à domicile par un agent de la Communauté de communes d'un à plusieurs repas par semaine, sachant que la livraison s'effectue 3 ou 5 fois par semaine (sachant qu'une livraison peut comporter plusieurs repas (boisson non comprise). Ce repas, confectionné par un professionnel de la restauration, est copieux et peut servir pour 2 repas, mais attention il ne faut pas congeler ces aliments.

Les menus sont consultables au Service de Portage de Repas.

Mesdames LAFAGE, ARTAUD et DUROCQ sont joignables au 02.32.27.83.13 ou au 06.33.39.49.45

Il est utile de rappeler que ce service rencontre un vif succès puisque le nombre de repas servis depuis sa mise en place, n'a cessé de progresser pour atteindre en décembre 2016, le chiffre de 18 940 repas servis sur un an.

Ce service permet, au travers l'intervention des agents en charge de la livraison, de créer ou maintenir un véritable lien social.

Les Conversations Citoyennes : le rendu de conclusion

Le rendu du travail a été important, car plus de **15 Fiches Actions** ont été établies. Tous les groupes ne sont pas arrivés au même stade de leur réflexion mais cependant chaque groupe a défini ses orientations.

Ces actions vont être programmées et ont été planifiées par priorité et validées lors du conseil municipal du 16 décembre 2016.

Les Fiches Actions sont classées en 2 catégories : - niveau de faisabilité, de A à C (A facile à C complexe de mise en œuvre) et - niveau de priorité, de 1 à 4 (1 à faire impérativement / 4 sans conséquence si action non retenue).

Groupe Environnement - ACTIONS & PLANIFICATION

Fiche N°1 : A-1

Veiller à garder les entrées de villages de qualité, améliorer le fleurissement et la propreté du Village.

Fiche N°2 : A-1

Mieux gérer nos déchets et en réduire la production

Fiche N°3 : A-3

Agir en faveur de la maîtrise des consommations énergétiques et de l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments

« Description » : Faire aboutir les projets d'énergies renouvelables, patrimoine communal, prise en compte des caractéristiques climatiques locales...

Fiche N°4 : B-1

Accompagner notre agent dans ses pratiques de désherbage

« Description » : Accompagner à la mise en place de plans de désherbage et mettre en place une mutualisation de matériel de traitement non chimique

Fiche N°5 : B-2

Favoriser le covoiturage et les transports en commun

« Description » : Communiquer autour de l'aire de co-voiturage sur Longchamps, favoriser l'utilisation et son identification, évaluer son utilisation. Informer des sites internet existants : conseil départemental, type - Bla Bla Car....

Fiche N°6 : C-1

Mettre en valeur le patrimoine bâti

« Description » : Améliorer l'entretien et effectuer la restauration de l'église de Longchamps

Fiche N°7 : C-1

Mieux gérer les eaux de manière raisonnée

« Description » : Effectuer les travaux de voirie nécessaire, avec la Communauté de communes, et régler définitivement le dossier « bourgerue »

Fiche N°8 : C-1

Aménager des espaces ludiques pour sensibiliser à la biodiversité

« Description » : Formaliser et accompagner les projets autour de la valorisation des milieux (prairies, jardins à l'école, hôtel à insectes...), installation de bancs de tables, de panneaux, signalétiques....

Fiche N°9 : C-1

Favoriser la création de liaisons douces et la continuité de sentiers doux

Finir et valider le tour de village / liaisons inter-hameaux et organiser sa mise en œuvre.

Conserver les corridors écologiques

« Description » : Mettre en place des boisements, des haies, des mares, des vergers... Repérer et restaurer trames vertes et bleues. Prise de compétence voirie ou accompagnement de la Communauté de communes dans la réalisation des liaisons

Fiche N°10 : C-3

Mettre en place une gestion raisonnée des espaces verts et préserver les vues sur le grand paysage et édifices remarquables

« Description » : Compléter les différentes approches thématiques que nous avons eues (bocage, zones humides) pour une meilleure connaissance du territoire et de ses habitats, mieux connaître le fonctionnement des espèces sur notre territoire, identifier plus finement les zones prioritaires préserver, apporter des éléments plus fins aux études environnementales des documents d'urbanisme et être une base pour la construction de documents pédagogiques



Groupe Sécurité - ACTIONS & PLANIFICATION

Fiche N°1 :

Réduire la vitesse en agglomération

- Installation des panneaux de signalisation dans les hameaux
- Prise d'arrêtés sur la limitation de vitesse (50kms/h) dans les hameaux
- Freiner la vitesse dans le bourg de Longchamps par des aménagements

Fiche N°2 :

Développer des actions de « Participation citoyenne » ou des « Voisins vigilants » en partenariat avec la Gendarmerie nationale.

Fiche N°3 :

Faire participer les habitants et les agents communaux à la remontée d'informations concernant des incivilités ou des vols vers la mairie (pouvoirs de police du maire).

Fiche N°4 :

Développer l'entretien des bornes d'incendies et vérifier nos réserves d'eau

Fiche N°5 :

Mettre en œuvre sur la rue de la mairie aux abords de l'école une signalisation (zone 30, annonce d'école...)



Ces actions sont planifiées sur la durée du mandat. En effet, des priorités sont dégagées de ces nombreuses actions. Toutes ces actions proviennent des échanges réalisés durant ces moments de démocratie directe avec vous, les habitants présents.

Il nous semble qu'il était important de vous tenir informé des contenus de ces Conversations Citoyennes, et surtout des actions qui en découlent et qui vont être mises en œuvre avant la fin du mandat.

En 2017 : La Culture à Longchamps.

FOCUS sur : « Les semaines artistiques » de Longchamps.

900 spectateurs pour la 2^{ème} édition

Les Semaines artistiques de Longchamps sont nées en 2016 de la volonté municipale de créer un événement culturel important, et de l'envie de partenaires de soutenir l'Art. 300 personnes avaient poussé la porte de la salle des fêtes.

Parce que Longchamps possède une histoire riche, et parce l'idée est de donner rendez-vous aux amateurs d'Art autour d'une programmation riche autour du théâtre, de la danse, du chant, de concerts, il a paru naturel aux élus de renforcer cette programmation par la projection de séance de cinéma. En effet, cette nouveauté incroyable permet aux habitants de découvrir tous les films, grâce aux appareils numériques.

Cette programmation est possible grâce au partenariat développé avec le collègue Louis Anquetil d'Etrépagny, l'association « Folk en pagaille », l'association « Ciné rural 60 », le comité des fêtes de Longchamps, l'Harmonie municipale d'Etrépagny, la Compagnie du Silence, et le Studio V.Flament.

Ces semaines artistiques avec l'idée que l'art trouverait naturellement des intérêts communs avec les habitants, organisées de mi-février à fin-juin, ont accueilli **900 cents visiteurs**.

Théâtre, musique, danse, rencontres d'artistes, sorties culturelles..., tous les arts ont été mis au service des amateurs. La Compagnie du silence, s'est produite devant 80 spectateurs venus, trouver pendant presque deux heures le caractère humoristique de la pièce, partager le plaisir des comédiens, venus faire sourire et aussi réfléchir. Nicolas LAINE, maire de la commune, se réjouissait de cette réussite, car pour lui, « **il est important que la culture soit de proximité, pour faire vibrer, pour mieux faire s'émerveiller les spectateurs avec la conviction que ces moments doivent se partager avec le plus grand nombre** ».

L'année passée, « la Youle compagnie », s'était produite devant 50 personnes, au travers « les Métamorphoses d'Ovide ». Cette année, sans conteste, les séances de cinéma ravissent petits et grands. Déjà, plus de 200 spectateurs se sont pressés voir Raid Dingue ou encore à Bras ouverts.

Les sorties culturelles ont trouvé aussi leurs publics. En effet, nos 3 sorties ont attiré 90 spectateurs. Une fois, à Louviers, une fois, à Evreux, et grâce à notre Comité des fêtes, 37 personnes se sont rendus au Cabaret « Chaudron Magi'k » à Ouilly le Vicomte. **Vive la prochaine édition !**

La Fête de la moisson, plaisir, partage et convivialité.

L'année dernière, malgré quelques gouttes de pluie, la 11^e édition de la Fête de la Moisson aura une nouvelle fois séduit le public avec des animations réussies. Nostalgie d'antan...

Pour les 10 ans de la Fête de la moisson, Longchamps a accueilli pas moins de 500 visiteurs sur l'ensemble de la journée. Dès 10 heures, la présence importante des premiers visiteurs autour du marché du terroir dénotait tout l'intérêt des circuits courts dans l'ambiance conviviale amplifiée par la musique de l'orgue de barbarie de Monsieur Valentin.

Les producteurs présents pouvaient ainsi servir leurs clients dans l'ambiance festive des animations musicales proposées par la mairie.

Au cours d'une journée rappelant la nostalgie d'antan, l'abbé Michel Morin a célébré la messe de la moisson dans l'Eglise du village, pleine à craquer. Cette dernière avait revêtu ses plus belles décorations. Les bénévoles du carrefour de l'amitié Heudicourt-Longchamps avaient œuvré pour la rendre la plus somptueuse possible. Les chants de la chorale étaient repris par tous les présents, venus nombreux.

Le moment fort a été l'inauguration du vitrail « Saint Martin » au sein de l'église. En effet, suite à la souscription réalisée durant la précédente édition, avec le soutien de la Fondation du patrimoine, des donateurs, des financements du département, du député Franck Gilard, et d'un financement de la fondation Ingrid Bettancourt, la rénovation et sa dépose ont pu être réalisées en quatre mois seulement.

Monsieur Nicolas LAINE, dans son discours, a souhaité remercier les donateurs, qui ont pu permettre cette réalisation.

Après la messe, le verre de l'amitié a été offert par le carrefour de l'Amitié Heudicourt-Longchamps. La commune a eu le plaisir d'accueillir, Monsieur Maurey, sénateur de l'Eure, Monsieur Gilard, député, Monsieur Rassaert, conseiller départemental et maire de Gisors, et plusieurs maires des alentours.

L'équipe du comité des fêtes avait organisé la poêlée normande du midi, où 180 convives ont pu apprécier non-seulement la qualité et la saveur du repas, mais aussi un concert de jazz durant le déjeuner.

La compagnie du silence avait concocté une programmation variée de scénettes théâtrales qui ont surpris et enchanté les présents. Des rires nombreux ont accueilli ainsi le dessert.

De 11h à 19h, les visiteurs ont pu découvrir des animations attractives et variées pour toutes les générations, comme les savoir-faire artisanaux, l'atelier de pressage de pommes et dégustation de jus, la présentation des animaux de la Ferme des 4 prairies d'Etrépagny, l'exposition des tracteurs anciens et leur défilé dans les rues de la commune, les animations de photos aériennes avec les cerf-volant d'Airapture, et de drones d'Adroneur services.

Les amateurs d'oiseaux ont pu aussi se rendre à l'exposition, organisée en partenariat avec les clubs de Sérifontaine et de Périgueux et qui ne rassemblaient pas moins de cent oiseaux différents. Canaris, perruches et autres perroquets ont pu par leurs chants et leurs couleurs déclencher, pourquoi pas, l'envie pour les visiteurs d'en posséder quelques-uns...

Les balades en tracteurs, organisées par l'association « collection, tracteurs, et passions » de Gournay en Bray ont donné une teinte particulière à cette journée et ont annoncé les remises de récompenses du concours de peinture, organisé par l'atelier de Doudeauville et du concours communal des maisons fleuries.

Durant l'après-midi, les visiteurs ont parcouru l'exposition de photos organisée par le centre socio-culturel de Longchamps, et ont pu s'inscrire aux nombreuses activités proposées, qui débiteront dès le 12 septembre.

« Durant ce dimanche de fête, les visiteurs ont pu s'imprégner de l'histoire de la vie rurale, les amateurs de patrimoine agricole ont pu connaître des moments de nostalgie, et chacun a pu simplement partager une rencontre festive et conviviale en famille », concluait le maire.

Le soir fut l'occasion d'assister un concert de cuivre et de jazz, pour clore sur une belle note cette belle manifestation.

L'équipe municipale souhaitait remercier vivement tous les bénévoles et les associations, qui se sont grandement impliqués et ont contribué à la réussite de cette belle fête de la moisson, et vous donne rendez-vous pour l'édition 2017 :

Le Dimanche 3 septembre 2017.

NOS ARTISANS / NOS ENTREPRISES.

Vous avez besoin d'une intervention ? Nos artisans sont à votre service :

MOULIN David,
Ravalement par projection, isolation par l'extérieur, sur neuf et
rénovation : 06.08.48.45.46

MOREL Didier,
Travaux d'isolation : 02.32.55.29.90 / 06.15.65.54.35

LEGROS Dominique,
Menuiserie : 02.32.55.53.19 / 02.32.55.77.66 (Fax) / 09.62.11.15.40

SIBBILLE Joel,
Maçonnerie : 02.32.55.01.26

HUYGHE Rénov',
Couverture : 02.76.79.91.29 / 06.21.35.65.60

Entreprise RIOU,
Bâtiment : 02.32.27.41.99 / 06.28.28.14.59

THIBERT,
Vidangeur de fosses septiques, Travaux d'extérieur : 02.32.55.97.19 /
06.69.35.16.20

TOP Fuel 27,
Réparation de moto, scooters et automobiles : 02.32.55.51.87

DEBUR Bernadette,
Station Service, Livraison Fuel : 02.32.55.50.45

DESCHAMPS Romuald,
Dépannage informatique : 06.40.37.21.26

DUVAL David, A l'Eure de l'Espace Fleuri,
Elagage, espace vert et jardin : 06.25.06.11.88

ROULAND Damien,
Electricité Générale : 02.32.15.97.00 / 06.71.09.40.00

Portraits

L'Etoile du soir, une pension féline « tout confort »

Chambres climatisées, petits jardins privatifs et surveillance par Webcam. La pension féline « L'étoile du soir » qui a ouvert ses portes en juin de cette année dans notre hameau, à la Belle Lande, joue la carte du confort pour ses petits pensionnaires.

Gaëlle CHAUMONT estime que la prise en charge des chats confiés par des particuliers le temps des vacances est avant tout une passion : « J'avais ce projet dans la tête depuis maintenant 2 ans. » nous avons acheté notre maison en vue d'ouvrir cette pension féline ».

L'offre proposée à Longchamps a trouvé son public.

Déjà une liste d'attente

A tel point que Gaëlle CHAUMONT a déjà été obligée d'établir une liste d'attente. La pension féline qui peut accueillir une petite dizaine de chats a en effet vite été prise d'assaut.

« Nous avons des clients qui viennent de région parisienne, de Lyon dans le cadre d'un déménagement, et même de Guadeloupe ! ».

Il faut dire que les maîtres qui choisissent de confier leurs animaux de compagnie à l'Etoile du soir ont de quoi être rassurés. En plus du cadre, ils peuvent en effet surveiller à distance leur félin grâce aux webcams.

Une vraie innovation technologique associée à des installations tout confort. Les pensionnaires disposent en effet d'un espace entièrement privatif composé d'une pièce et d'un jardin décoré et ombragé.

De quoi récréer les conditions rassurantes du foyer. L'ambiance est même poussée jusqu'à la diffusion d'une musique zen dans le chalet. Avec une seule crainte pour les propriétaires des pensionnaires chouchoutés : que leurs animaux ne veuillent pas rentrer à la maison à l'issue de leur séjour !

Pension féline « l'Etoile du soir », 161 route de Frileuse au hameau de la Belle Lande. Longchamps. Ouvert toute l'année.

Citoyenneté et civisme

Rappel de quelques règles à respecter afin d'entretenir, outre son jardin, un bon voisinage....

Taille des haies

Si la distance qui sépare les plantations de la limite séparatrice de la parcelle est inférieure à 2 mètres, la hauteur des plantations ne doit pas dépasser 2 mètres.

La distance se compte à partir du cœur des arbustes. Ceci est valable aussi pour les haies qui donnent sur le domaine public.

Celui sur la propriété duquel avancent les branches des autres, peut contraindre son voisin à les couper.

Elagage

Les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées de façon à ne pas gêner le passage des piétons, les câbles électriques ou téléphoniques ainsi que les panneaux de signalisation.

Usage des tondeuses et outils

L'utilisation des tondeuses est strictement interdite le dimanche et jours fériés.

Sont interdits de jour comme de nuit tous bruits susceptibles de troubler la tranquillité des habitants. L'usage des outils de jardinage et bricolage pouvant gêner le voisinage, est réglementé. Ils peuvent être utilisés du lundi au vendredi de 8h30 à 19h30, les samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h30. Les troubles nocturnes sont passibles d'une amende contraventionnelle.

Emissions de fumées

Tout brûlage, sur le domaine public et les propriétés privées, est rigoureusement interdit ([venez consulter le document en mairie](#)).

Le bois résultant d'élagage et autres matériaux naturels devront faire l'objet d'un traitement à domicile (broyage et compostage) ou bien il doit être déposé en déchetterie.

Entretenir son pas de porte

Le nettoyage des rues et des caniveaux est assuré par notre agent communal mais conformément au règlement municipal, il est demandé à chaque habitant d'apporter son concours au maintien de la propreté devant son habitation en tondant les abords et en participant au nettoyage des bordures.

Citoyenneté et civisme

Collecte des Déchets

Les **ordures ménagères** sont collectées en porte à porte le vendredi ainsi que les sacs de tri sélectif (ces sacs sont mis gratuitement à disposition en mairie).

Un conteneur de **collecte de verre** est à votre disposition sur le parking de la mairie.

Pour tous les autres déchets, vous devez les emmener à **la déchetterie d'Etrépagny**. Ce service est gratuit pour les particuliers habitants la Communauté de communes.

Les déchets acceptés sont les déchets verts, encombrants, gravats, métaux, bois, carton, journaux et revues, verre, électroménagers, écrans, lampes, piles et accumulateurs, déchets dangereux des ménages, batteries, huiles de vidange, cartouches d'encre.

La déchetterie d'Etrépagny

ZI de la Porte Rouge
27 150 ETREPAGNY
Tél : 02.32.15.89.82

Hiver : du 1^{er} octobre au 31 mars

- Lundi de 13h30 à 16h45
- Mercredi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45
- Vendredi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45
- Samedi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 16h45

Eté : du 1^{er} avril au 30 septembre

- Lundi de 13h30 à 17h45
- Mercredi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h45
- Vendredi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h45
- Samedi de 9h à 11h45 et de 13h30 à 17h45

Le courrier des lecteurs

1- Vous avez un projet ?

Quelles formalités pour mes travaux ?

Toute nouvelle construction est par principe soumise à une déclaration en mairie (permis de construire ou déclaration préalable de travaux) afin de vérifier si le projet de construction est conforme aux règles d'urbanisme et notamment au PLU.

PERMIS DE CONSTRUIRE

Le permis de construire est obligatoire si :

- Vous construisez une maison individuelle ou ses annexes.
- Vous agrandissez une maison individuelle ou ses annexes.
- Vous construisez un bâtiment à usage industriel ou agricole.

DÉCLARATION PRÉALABLE

Certaines constructions ou travaux de faible importance sont soumis à déclaration préalable :

- Les constructions ou extensions créant une surface de plancher de plus de 5 m² et inférieure à 20 m² ou 40 m² en zone urbaine (exemples : abris de jardin, vérandas...)
- Les travaux qui modifient l'aspect extérieur d'un bâtiment existant (ravalement de façade, changement de menuiseries, percement ou élargissement de portes et fenêtres, réfections de toitures, pose ou remplacement de châssis de toit...)
- Les clôtures
- Les changements de destination d'un bâtiment existant sans travaux (exemple : transformer un atelier en habitation)

2- J'estime subir des nuisances de la part de mon voisinage. Comment faire pour que ça se passe mieux ?

Le « vivre ensemble » implique que chacun fasse des concessions pour que tout se passe au mieux. La première chose à faire est de communiquer !!! Par le dialogue et les échanges courtois, les choses peuvent s'apaiser. Si malgré tout, les conflits perdurent, vous pouvez saisir le conciliateur de justice. Cette personne est un bénévole nommé par le premier Président de la Cour d'Appel. Il a pour mission de faciliter et de constater le règlement à l'amiable de conflits qui lui sont soumis : problème de voisinage, recouvrement des sommes impayées, litiges locatifs, problèmes avec un artisan...

Prise de RDV : MSAP d'Etrépagny – 3 Rue de Vatimesnil. 02 32 27 41 87.

Notre Marché du Terroir : accueil chaleureux et convivialité.

Sous l'impulsion de l'association « Les papilles de Longchamps » et de la municipalité, un marché du terroir mensuel s'organise tous les premiers samedis du mois à la salle des fêtes de Longchamps. Ce marché de producteurs locaux permet d'encourager l'économie locale, de créer du lien entre producteurs et consommateurs, de favoriser la qualité alimentaire et de soutenir des producteurs qui ont fait le choix d'une agriculture de qualité.

La particularité de ce marché réside dans le fait que les consommateurs peuvent commander leurs produits en amont via le blog de la commune : <https://mairiedelongchamps.wordpress.com>.

Le jour du marché, ils réceptionneront leur commande alors préparée par l'association « Les Papilles de Longchamps » qui aura fait le lien avec les producteurs.

Les producteurs associés s'engagent à être présents sur certaines dates de marché afin de mieux présenter leurs produits et assurer le lien avec le consommateur. Parmi les producteurs engagés, vous pourrez déguster les volailles de Mme et M. DECHOUY, les escargots de Mme et M. VIEREN, le pain et la viennoiserie de M. VILLETTE, les confitures des Délices de Mimine, le jus de pommes et le cidre de Mme BELHOSTE-DUGAS, les légumes de saison de Mme KOLENO, la charcuterie en salaison et les fromages de M. MERCIER, le miel et ses dérivés des Ruchers de la Grode.

Ces producteurs et ces artisans vous font découvrir et apprécier les produits de leur terroir, issus de leur savoir-faire.

A ce jour, notre Marché compte **40 clients**.

Pour rappel :

Les horaires sont de 17h à 20h.



Notre CINEMA

Le cinéma est un art et un loisir très populaire. Pourtant, pour certains spectateurs, accéder à un grand écran n'est pas chose simple, loin des centres villes ou des centres commerciaux qui drainent les grandes salles.

A Longchamps, la proximité des grandes salles n'est pas évidente. D'où, la nécessité et la volonté des élus de permettre et de préserver cet accès. La commune de Longchamps a donc en fin d'année 2016 signé une convention avec l'association « Ciné rural 60 ».

Depuis avril de cette année, plusieurs séances ont été programmées mensuellement. Plusieurs films ont été projetés sur l'écran de la salle des fêtes : « Tous en scène », « Raid dingue », « Big Boss », « A bras ouverts », « Jour J », « Pirates des caraïbes, version en 3D », ou encore « Marie Francine ».



Le projecteur ne ressemblait nullement à celui qui était habituellement mis en place, puisque pour la 1ère fois les spectateurs ont pu découvrir l'équipement de projection numérique.

Grande fut la satisfaction des bénévoles en charge du Ciné-Rural et des nombreux spectateurs présents de constater la grande qualité de l'image et du son !

De récents films, 3 semaines après leurs sorties nationales, en qualité numérique seront projetés dans notre salle des fêtes dans les mois à venir, aussi nous vous invitons à venir apprécier la qualité de la projection numérique. A bientôt.

Les activités scolaires et périscolaires

Nos écoles

Le SIVOS de Morgny – Longchamps possède la compétence scolaire et accueille les enfants d'âge maternel à Morgny, et les enfants d'âge primaire à Longchamps.

Dès le 1 septembre 2017, les horaires sont les suivants :

A Morgny :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h00 – 12h00 / 13h30 – 16h30

A Longchamps :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
8h50 – 11h50 / 13h20 – 16h20

L'accueil périscolaire.

L'accueil périscolaire est situé dans les locaux de l'école de Morgny et les horaires sont :

Le matin (Lundi, mardi, jeudi et vendredi) de 7h à 8h45

- Les enfants scolarisés à Longchamps seront accompagnés au car à 8h05

Le soir (Lundi, mardi, jeudi, vendredi) de 16h30 à 18h30

- Les élèves de Longchamps descendront du car à l'école de Morgny

Les frais d'inscription annuels sont toujours appliqués et sont de :

- 15€ pour un enfant
- 25€ pour 2 enfants
- 30€ pour 3 enfants de la même famille

Les inscriptions se font auprès de Madame BEN BARECK Alexandra, joignable par mail sur l'adresse suivante

sivosmorgnylongchamps@orange.fr

Les tarifs sont appliqués en fonction du quotient familial.

Renseignements pratiques

La mairie :

Les permanences administratives sont ouvertes :

- les mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 20h.

Coordonnées :

Tél : 02 32 27 02 08

Mail : mairie.longchamps@wanadoo.fr



